

CP n° 7 du 20 mars 2020

Urgence sanitaire : des mesures de justice sont indispensables

Le projet de loi d'urgence sanitaire discuté hier au Sénat et aujourd'hui à l'Assemblée nationale, prévoit plusieurs dispositions exceptionnelles pour enrayer la propagation du Covid-19.

Si le déploiement de tout un arsenal permettant de lutter efficacement contre le virus est nécessaire, il n'est toutefois pas envisageable, comme le propose le projet de loi, de déroger aux règles du temps de travail et de prise de jours de congés par simple décision unilatérale de l'employeur sans tenir compte de la situation des agents ni informer leurs représentants.

De plus, alors que tous les agents publics sont particulièrement mobilisés, notamment dans les services de soins, de secours et d'aides aux personnes, le Gouvernement prendrait une décision incompréhensible en maintenant à leur encontre le jour de carence en cas de maladie Covid-19 déclarée.

La CFDT Fonctions publiques appelle instamment le Gouvernement à intégrer cette disposition de justice et de reconnaissance dans ce projet de loi, soit en supprimant l'application du jour de carence, soit en intégrant le Covid-19 à la liste des maladies professionnelles.

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse

Bineta NDIAYE
Relations presse
06 42 20 18 81
Mylène JACQUOT
Secrétaire générale
06 08 76 67 27

uffa@uffa.cfdt.fr

Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : [@UffaCFDT](https://twitter.com/UffaCFDT)